

MAIRIE
DE
TECOU
81600

Téléphone 05 63 33 01 43

Courriel mairie-de-tecou@wanadoo.fr

**CONVOCATION
CONSEIL MUNICIPAL**

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la séance du Conseil Municipal qui aura lieu :

**Jeudi 7 février 2019
A 20h30
Salle du conseil municipal**

ORDRE DU JOUR :

- 1- Approbation Du compte-rendu du conseil municipal du 13 décembre 2018** (Pièce jointe1)
- 2- Création d'un emploi permanent (DELIB2019/01) à Temps non complet**
Intégration d'un agent technique
- 3- Convention de servitudes ENEDIS**
Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de desserte et d'alimentation du réseau électrique de distribution publique, des travaux vont avoir lieu au lieu-dit Nassié sur une propriété de la commune (parcelle F0103), il convient d'autoriser ENEDIS à passer les conducteurs aériens d'électricité sur la parcelle.
- 4- Travaux d'enfouissement de lignes télécom – Lieu dit PENOU (Pagézou)**
Le SDET est maître d'ouvrage des travaux relatifs à l'enfouissement de réseaux.
M. Le Maire soumet au conseil l'approbation de ces travaux.
En parallèle, 3 poteaux devront être mis en place pour l'éclairage public.
- 5- Fonds de concours Communauté d'Agglomération Gaillac Graulhet (CAGG)**
Dans le cadre de la modification du POS et suite à la prise de compétence PLU en 2017 par la CAGG, le règlement des factures liées à ce document est du à hauteur de 50 % par les 2 parties.
Le montant des frais payés par la CAGG s'élève à 1172.60 € depuis le 01/01/2017.
De ce fait, la commune doit rembourser 50 % de ce montant à la CAGG, soit 586.30 € au titre des fonds de concours.
Une ouverture de crédits doit être faite pour un montant de 586.30 €.
- 6- Marché 2018/01 : Maitrise d'œuvre « Développement et valorisation du village de Técou ».**
Attribution du marché.
- 7- Questions diverses**
 - **Cimetière** : Procès-verbal de constat d'abandon de concessions
 - **Urbanisme** :
 - bornage chemin derrière le cimetière
 - bornage lotissement Fon del Bosc
 - **Point Travaux**
 - Assainissement : point sur les études préliminaires

- Voirie : ralentisseurs chemins de Marlac et Taurines
- ...
- **Point Ecole/MJC**
- Grand débat national
- ...

Le 30 janvier 2019

Le Maire,

Jean-François BAULÈS



POUVOIR

Je soussigné(e)

Donne pouvoir à

De me représenter à la réunion du conseil municipal

Convoqué pour le **jeudi 7 février 2019**

- De prendre part à toutes les délibérations
- D'émettre tous votes et signer tous documents

Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant auquel cette réunion serait reportée pour une cause quelconque.

Fait à

Le

Signature (bon pour pouvoir)